



# Note d'information du GDS n°12 - février 2002

La fin de l'année est propice aux bilans statistiques de toutes sortes. Nous avons essayé de retenir quelques chiffres représentatifs du bilan sanitaire en Isère de l'année qui vient de s'achever.

## 82,9 p. cent des introductions contrôlées

c'est le pourcentage d'introductions correctement contrôlées dans le département sur le plan sanitaire. Dans les 17,1 p. cent d'introductions qui ne sont pas validées on retrouve en priorité :

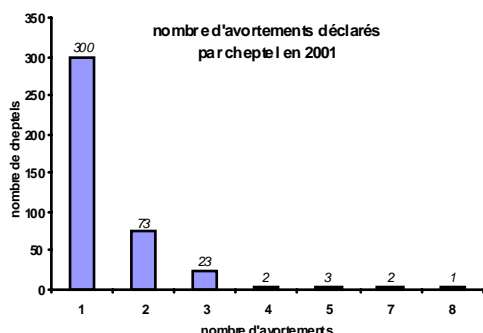
☞ des erreurs d'écriture sur les notifications : enregistrement d'un numéro à 10 chiffres erroné au service identification et qui restent non corrigés malgré nos relances auprès des éleveurs concernés,

☞ des pertes de documents dans les circuits administratifs entre le Laboratoire, la DSV, le GDS et pour lesquels l'éleveur ne s'alarme pas malgré la non réception des ses cartes vertes,

☞ des prélèvements sanguins hémolysés pour lesquels il n'y a pas eu un nouveau prélèvement,

☞ des éleveurs qui ne font pas faire la visite d'introduction par leur vétérinaire sanitaire.

cheptels	introductions notifiées au service IPG	dont introductions validées au niveau sanitaire
intégrateurs dérogatoires (ASDA jaunes)	17952	17491 soit 97,4 %
élevages non dérogatoires (ASDA vertes)	19294	15997 soit 82,9 %



## 404 déclarations d'avortements

c'est le nombre annuel d'avortements déclarés aux services vétérinaires dans le département. Ce nombre, loin de refléter la réalité, est en décroissance lente depuis plusieurs années. Il s'agit pour l'essentiel d'avortements bovins (85 p. cent), puis ovins et caprins (respectivement 8 et 7 p. cent).

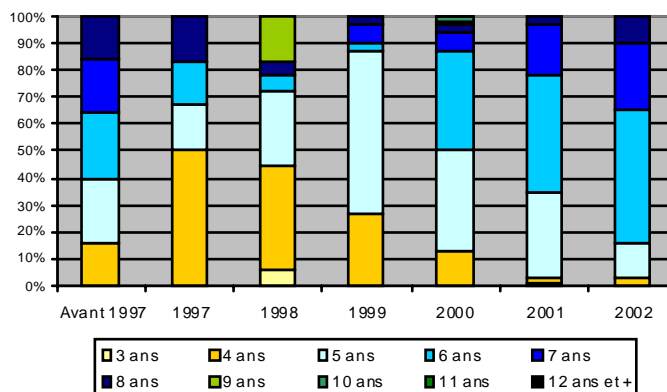
La moitié des avortements est épisodique (1 seul avortement déclaré), tandis que dans 5 p. cent des cas, on observe un série importante avec plus de 3 avortements sur l'année.

## Quatre cas d'ESB

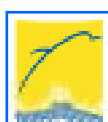
Quatre exploitations iséroises ont été confrontées au problème de l'ESB au cours de l'année 2001. Cependant le vieillissement les animaux dépistés atteints sont de plus en plus âgés (cf. graphique). Ceci permet d'affirmer que ce sont donc presque exclusivement des contaminations d'avant 1996 qui sont détectées et que la majorité des cas est maintenant derrière nous.

Malheureusement la situation dans d'autres pays comme l'Allemagne, le Portugal ou l'Italie où des cas jeunes sont dépistés laisse craindre qu'au niveau européen, la crise est loin d'être finie.

Cas totaux d'ESB Répartition de l'âge selon l'année de détection (sur 100% de cas détectés au cours de l'année n)



Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère mène ses actions en partenariat avec :



# 225 cheptels qualifiés indemnes ou contrôlés en IBR



A comparer aux 3161 éleveurs (78 % des éleveurs bovins de l'Isère) régulièrement contrôlés négatifs en IBR sur plus de 2 années et susceptibles de bénéficier d'une appellation ACERSA "cheptel indemne d'IBR" dès réception de leur demande au GDS !

Pour demander une appellation, il suffit à l'éleveur de remplir l'engagement IBR (feuilles bleues diffusées auprès de tous les

élevages et disponibles au GDS sur simple appel téléphonique) et de nous le faire parvenir. Pour les adhérents au GDS, les frais de gestion de l'appellation et d'analyses sont déjà payés par les cotisations.

## 41 dossiers "résultats IBR aberrants" et dans 92 % des cas, la positivité de l'animal est confirmée

Les dossiers "résultats IBR aberrants" sont traités par le Schéma Territorial de Certification selon une procédure d'analyse rigoureuse qui associe recueil de commémoratifs épidémiologiques sur l'exploitation et son environnement (troupeaux du voisinage, participation à des rassemblements de bovins, origine du colostrum utilisé sur les veaux) et expertise analytique au laboratoire. Dans trois cas, des résultats initialement positifs ont été infirmés. Dans les autres cas, soit 92 p. cent des dossiers, la réaction positive correspondait bien à la présence d'un ou plusieurs bovins porteur latent du virus IBR sur l'exploitation, et s'étant malheureusement réactivé.

## Trois IPI en moyenne



C'est le nombre moyen de bovins *Infectés Permanents Immunotolérants* vis-à-vis du virus de la maladie des muqueuses (BVD-MD) par élevage engagé dans un plan BVD. Ces bovins excrètent le virus et dans les élevages qui sont confrontés à la maladie, l'assainissement du troupeau passe fréquemment par leur dépistage suivi de leur élimination.

Les plans BVD ouverts au GDS permettent aux éleveurs confrontés à un problème d'inique de BVD de s'assainir tout en bénéficiant d'aides avantageuses : tarif préférentiel sur les analyses auprès du Laboratoire Vétérinaire Départemental, aides du GDS sur les dépenses engagées pour les analyses ainsi que pour l'élimination anticipée des IPI. A cette occasion, l'éleveur et son vétérinaire établissent un plan de prévention pour l'avenir qu'ils s'engagent à mettre en œuvre.

**Attention** : pour bénéficier de tous les bénéfices d'un plan BVD, il est impératif de l'ouvrir avant de procéder au dépistage des IPI dans le troupeau ! Pour ce, il faut contacter le GDS dès que le diagnostic est confirmé par votre vétérinaire.

## Zéro varron


c'est le nombre de varrons vu en Isère à l'occasion des comptages visuels de l'été 2001. Toute la région Rhône-Alpes est maintenant zone assainie vis-à-vis de ce parasite. C'est donc dorénavant sur le contrôle rigoureux des introductions et échanges d'animaux que porte la prophylaxie.

Cette année a vu également se multiplier les attaques contre l'utilisation de l'ivermectine en bolus ruminants en raison des effets de ce médicament sur l'environnement (destruction des insectes bousiers). Rappelons que :

- ✓ les bolus d'ivermectine ne sont pas recommandés dans le cadre du traitement tactique du varron,
- ✓ l'utilisation par injection ainsi que les traitements *pour on* avec cette même molécule ne présentent pas ces inconvénients : dans ces cas, les quantités d'ivermectine retrouvées dans les bouses restent minimales et ne perturbent pas la faune des insectes bousiers.



### L'action sanitaire ensemble

Nos bureaux  40, avenue Marcellin Berthelot Grenoble

tél. 04 76 20 68 88 - fax. 04 76 33 11 30 - email. info@gds38.asso.fr - site internet : <http://www.gds38.asso.fr>